

La CGT n'a pas signé l'accord PSE

4 décembre 2019

La direction a convoqué ce matin à la dernière minute, les organisations syndicales dans le but d'obtenir une signature.

Ses dernières propositions concernant le PSE sont les suivantes :

- Pour les départs volontaires : indemnité légale de licenciement majorée de 20 000 euros brut pour une ancienneté inférieure ou égale à 10 ans et 35 000 euros brut pour une ancienneté supérieure à 10 ans
- Pour les licenciements contraints : indemnité légale de licenciement majorée de 30 000 euros brut + prime de rapidité.
- Les durées d'accompagnement pour les salariés de moins de 50 ans sont de 14 mois et de 17 mois pour les plus de 50 ans ou travailleurs handicapés (MDPH).

Ne vous fiez pas uniquement aux sommes proposées dans ce PSE, parce que pour beaucoup de salariés, il faudra travailler plusieurs années encore et le marché du travail n'est pas aussi facile que présenté par ALTEDIA et la direction.

Les licenciements sont toujours d'actualité alors qu'aucune garantie n'a été donnée pour l'avenir des salariés avec la chute de la production de la 8HP et la fin de la 6 vitesses.

Tous les salariés restants vont être soumis à des pressions et du stress permanent durant les deux années à venir c'est-à-dire 2020/2021. Quant à l'avenir et les projets au-delà de 2022, nous avons à ce jour aucune certitude parce que les annonces de la direction restent incertaines. Ce PSE n'est pas de bon augure pour l'avenir des salariés ce n'est malheureusement que le début avec selon la direction : 60 ouvriers de production en trop (hors intérimaires).

Combien de salariés seront encore présents en 2020/2021 ? Les productions futures concerneront combien de salariés ?

La CGT n'a pas signé l'accord pour toutes ces raisons :

- En tant qu'organisation syndicale, nous ne pouvons prendre la responsabilité du licenciement de collègues de travail avec le risque de précarité que cela entraine.
- L'accompagnement des « volontaires » restent en-deçà de la réalité des besoins réels et du marché du travail.
- Les primes de départ sont largement insuffisantes par rapport à ce qui se fait ailleurs et aussi par rapport au budget de 5 Millions d'euros alloué par la direction pour ce PSE.
- Ce PSE ne donne aucune garantie quant à l'avenir des emplois.
- La direction propose un PSE au raz-des-pâquerettes alors que notre actionnaire DUMAREY s'est mis 37 Millions d'euros dans la poche.

Avec la signature de ce PSE, la direction sort grande gagnante et les salariés perdants sauf s'il y a une réaction des salariés à la mesure des enjeux en cours afin d'éviter ces licenciements inacceptables et pour notre avenir à tous.